

c o l l o q u e

faire bien

controverses en éthique et justice
dans la création de la ville
contemporaine.



Organisé par le Groupe de recherche IF



9 novembre 2012, salle 3110
Faculté de l'aménagement

Avec l'appui de :



CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



particip

partenariat pour l'analyse et la
recherche sur le thème de
l'innovation et de la collaboration
en contexte de projets

Faculté de l'aménagement

Université 
de Montréal

Controverses

Depuis plusieurs siècles les architectes, designers et urbanistes se posent des questions éthiques : comment « faire bien » ? Quel est le « bon » projet ? Tout œuvre, disait Vitruve, déjà un siècle avant notre ère, doit être résistante, utile et belle (*firmitas, utilitas et venustas*). Cependant, les considérations éthiques plus contemporaines se réfèrent non seulement à l'œuvre finale de l'aménagiste mais aussi au processus de réalisation de l'œuvre et à son impact à moyen et à long terme sur la société et l'environnement. Ces nouvelles considérations réfèrent donc d'une part à la question de l'éthique sur l'action (savoir si le processus est juste) et d'autre part à la finalité de cette action (savoir si le résultat est approprié pour son environnement). Elles doivent concilier des régulations autant sociales (les mœurs, la déontologie, le droit, la morale) qu'individuelles (l'éthique) susceptibles de se trouver en contradiction : Favoriser le développement économique ou la conservation de l'environnement ? Favoriser le point de vue de l'expert ou du citoyen. Prioriser les mœurs culturels des utilisateurs (par exemple leur désir d'habiter dans des quartiers à faible densité) ou les critères éthiques du décideur (optimiser les infrastructures et l'utilisation du sol en augmentant les densités)?

Dans ce contexte, le développement durable et l'impératif de l'implication citoyenne dans la production de la ville remettent en question les notions traditionnelles d'éthique et de justice dans la gouvernance des projets. L'aménagiste est de plus en plus appelé à identifier les parties prenantes du projet, à intégrer leurs besoins et leurs attentes ainsi qu'à comprendre leurs légitimités.

Thématiques

Ce colloque se veut une **introduction** aux questions de l'éthique en aménagement. Il se donne comme point de départ la question du « faire bien » ou « faire le bon projet ». Il propose de se concentrer sur les considérations éthiques (en gardant un regard pertinent sur les régulations sociales aussi : mœurs, déontologie, droit et morale) et plus particulièrement sur celles de la *justice* et le *développement durable*. Enfin il vise à donner une place importante aux considérations éthiques à la lumière **des relations entre les parties prenantes** et donc à donner une place à la notion de la légitimité des acteurs, de leurs demandes et de leurs attentes. Quelques questions incluent :

Comment comprendre les **controverses éthiques** auxquelles sont confrontés aujourd'hui les aménagistes ?

À la lumière de la **participation** des différentes parties prenantes, qu'est-ce qu'un projet « juste » ?

Quelle est ou que devrait être la forme participative de ces parties prenantes dans le projet en fonction de leur **légitimité** ?

Comment établir la légitimité des parties prenantes et celle de leurs demandes et leurs **attentes** ?

Objectifs du colloque

La recherche en aménagement se veut multidisciplinaire. Mais malheureusement, trop rares sont les occasions de rencontres effectives entre les aménagistes (architectes, urbanistes, architectes de

paysage, designers) les ingénieurs et les philosophes, les sociologues, les juristes et les spécialistes de la gestion des organisations. Ces spécialistes en sciences sociales peuvent trouver dans les projets d'architecture et d'urbanisme un formidable terrain de confrontation de leurs concepts et de leurs théories – juridiques, philosophiques, sociologiques, organisationnelles – avec la réalité de la production de la ville contemporaine. Ainsi, ce colloque poursuit 2 objectifs principaux :

- Favoriser les échanges entre d'une part les chercheurs en aménagement, et d'autre part les philosophes, sociologues, juristes et spécialistes de la gestion des organisations, autour de controverses en éthique et justice dans la production de la ville contemporaine.
- Promouvoir des collaborations futures entre ces experts (codirections de thèse, colloques, publications) pour initier de nouvelles directions de recherche.

Programme (salle 3110)

- 9h00 Introduction par le Comité d'organisation / scientifique (Gonzalo Lizarralde, Michel Max Raynaud, Laurent Viel, Magaly Brodeur)
- 9h30 Présentation de Rabah Bousbaci (École de design industriel, Université de Montréal) : Éthique et aménagement : Quelques défis théoriques et pratiques (30 minutes + 15 minutes de Q&R)
- 10h15 Pause-café et réseautage (salle 2077)
- 10h35 Présentation de Karim Benyekhlef (Université de Montréal) : Le point de vue du droit (30 minutes + 15 des Q&R)
- 11h20 Présentation de Lisa Bornstein (School of Urban Planning, McGill University) : Le point de vue de l'urbanisme (30 minutes + 15 minutes de Q&R)
- 12h05 **Lunch**
- 13h30 Pause-café et réseautage (salle 2077)
- 14h Présentation de Daniel Weinstock (Université McGill) : Le point de vue de la philosophie et l'éthique (40 minutes + 15 minutes de Q&R)
- 14h55 Présentation de Me Quenneville : Exemple pratique du point de vue du droit (20 minutes + 5 minutes de Q&R)
- 15h20 Pause-café et réseautage (salle 2077)
- 15h35 Table-ronde de praticiens et chercheurs (60 minutes + 20 minutes de Q&R)
Panelistes : Jacques Bénard (firme Acertys) ; Joel Thibert ; Claude Provencher ; Juan Torres (Institut d'urbanisme, Université de Montréal)
- 16h55 Analyse et synthèse, enjeux à retenir pour une pratique responsable: Clément Demers (Directeur du Quartier international de Montréal, Professeur Faculté de l'aménagement) (20 minutes).
- 17h15: Mot de clôture.

Organisation

Groupe de recherche IF

Gonzalo Lizarralde

Michel Max Raynaud

Laurent Viel (candidat au doctorat, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal)

Magaly Brodeur (candidate au doctorat, Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal)

Michel de Blois

Avec la collaboration de la Faculté de l'aménagement:

Giovanni de Paoli (Doyen de la Faculté de l'aménagement)

Élaine Éthier (Responsable de développement, Faculté de l'aménagement)

Paul Lewis (Vice-doyen à la recherche, Faculté de l'aménagement)

Tiiu Poldma (Vice-doyenne aux études supérieures, Faculté de l'aménagement)

Informations :

laurent.viel@umontreal.ca

514 343 2108 / 7420